

Séance du 5 juillet 2018**Délibération n° 2018-57**

L'an deux mil dix-huit, le 5 du mois de juillet à 20 heures, se sont réunis, à Cérilly, dans les locaux de la communauté de communes, les membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays de Tronçais, sous la présidence de Madame Corinne COUPAS, Présidente, dûment convoqués le 26 juin 2018.

Présent(s) : Madame Corinne COUPAS, Monsieur Jean-Yves CHARBY, Monsieur Georges CHALMET, Monsieur Olivier FILLIAT, Madame Jacqueline PRENCHERE, Monsieur Fabien THEVENOUX, Monsieur Daniel RONDET, Monsieur Michel GALOPIER, Monsieur Bernard FAUREAU, Monsieur Daniel ARTIGAUD, Monsieur David LOUBRY, Monsieur Bernard SOULIER, Monsieur Pierre Marie DELANOY, Monsieur Jacques BARDIOT, Monsieur Julien POINTUD, Madame Marie-Line CLAME, Monsieur Denis CLERGET, Monsieur Bernard SAUPIC, Monsieur Daniel RENAUD
Formant la majorité des membres en exercice ;

Procuration(s) : Monsieur Stéphane MILAVEAU à Madame Corinne COUPAS, Madame Josette BEAUBIER à Monsieur Olivier FILLIAT

Absent(s) excusé(s) : Monsieur Thierry AUDOUIN, Madame Marie-Solange LALEVEE, Monsieur Gilbert CAMPO, Monsieur Olivier LARAIZE, Monsieur Louis de CAUMONT LA FORCE, Monsieur Alain GAUBERT, Madame Marie de NICOLAY

Présent(s) sans voix délibérative : Madame Anne RENAUD, Madame Laetitia FREMONT, Madame Catherine SADDE, Monsieur Robert LEPEE, Monsieur Francis LEBLANC

Assistaient également à la réunion : Madame Odile LEPEE, Monsieur Jean-Louis ETIEN.

Nombre de Membres en exercice	26
Nombre de Membres présents	19
Nombre de suffrages exprimés	22
Votes Pour	22
Votes Contre	0
Abstention	0

NOMENCLATURE ACTES	
N° : 7-1	Thème : Décisions budgétaires

Objet : Demandes de subventions pour les travaux d'aménagement de La Ferme de l'Etang en accueil de loisirs
--

Le conseil communautaire,

Sur le rapport de la Présidente de la communauté de communes ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les statuts de la communauté de communes ;

VU le budget primitif 2018 ;

VU la délibération n°2018-35 du 17 mai 2018 du conseil communautaire relative aux conventions de mise à disposition auprès de la communauté de communes des locaux de la Ferme de l'Etang à Saint-Bonnet-Tronçais,

VU le Contrat Territoire Allier avec le Département approuvé par la délibération n°2018-31 du 5 avril 2018 du conseil communautaire et par l'Assemblée départementale lors de sa réunion 23 avril 2018 ;

VU la décision n°2018-06 de la Présidente du 2 juillet 2018 relative à l'attribution du marché relatif aux travaux d'aménagement de La Ferme de l'Etang en accueil de loisirs ;

DECIDE :

Article 1 : d'approuver le plan de financement relatif aux travaux d'aménagement de La Ferme de l'Etang en accueil de loisirs tel qu'il figure ci-dessous :

DEPENSES HT		RECETTES	
Travaux	69 790,08	CAF (32 %)	30 023,70
Moe, SPS, diagnostics	8 213,34	Département (30 %)	27 971,09
Mobilier et informatique	15 233,57	Cté de communes (38 %)	35 242,18
TOTAL	93 236,98	TOTAL	93 236,98

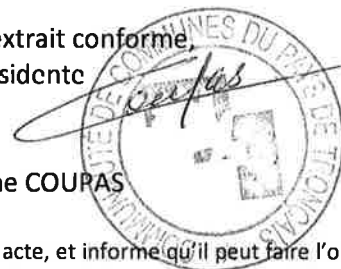
Article 2 : d'autoriser Mme la Présidente à solliciter une subvention de 28 278,84 € HT auprès du Département au titre du Contrat Territoire Allier.

Fait et délibéré le 5 juillet 2018.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,
La Présidente

Corinne COURAS



Madame la Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.